

SYNTHÈSE DES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

Forum sur la recherche-action Solidarité jeunesse



Octobre 2002

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

**Solidarité jeunesse : constats et
enjeux liés à l'intervention et au partenariat**

**Présentation : Jean Panet-Raymond et Martin Goyette pour l'équipe
de recherche, octobre 2002**

La communication de notre équipe de recherche, qui n'est pas rattachée au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, s'inscrit dans la continuité d'une commande faite par les organisateurs du Forum et qui englobe principalement deux dimensions, soit l'intervention et le partenariat à Solidarité jeunesse. Nous avons donc orienté nos analyses en fonction de ces deux dimensions pour présenter nos résultats préliminaires¹.

Dans le contexte de la mondialisation de l'économie et du sous-développement régional, les difficultés d'intégration des jeunes à l'intérieur d'un processus devant les conduire à une vie adulte autonome revêtent un autre aspect. De plus en plus, l'intégration des jeunes est en effet perçue à travers une double nécessité, à savoir l'adaptation individuelle du jeune au marché de l'emploi et l'adaptation structurelle du marché du travail face aux jeunes. Les difficultés d'insertion professionnelle englobent ainsi les multiples aspects de l'exclusion à travers ses dimensions économiques, relationnelles, symboliques et politiques. L'implantation du projet Solidarité jeunesse peut donc être perçue comme une reconnaissance de la réalité voulant que l'intégration des jeunes déborde de sa stricte dimension économique.

Ainsi, le principal objectif de notre recherche est d'évaluer la mise en œuvre de Solidarité jeunesse à travers le partenariat qui a été établi, la nature de l'intervention proposée et l'adéquation des services offerts avec les besoins exprimés par les jeunes. Plus précisément, nous voulons :

- décrire et comprendre en quoi les dynamiques partenariales contribuent à améliorer les interventions directes ou à en créer pour soutenir un projet d'insertion socioprofessionnelle;
- décrire et comprendre les trajectoires des jeunes afin de définir les différents problèmes et les besoins qu'ils supposent;
- évaluer en quoi la nature de l'intervention répond localement aux besoins des jeunes dans le cadre d'un projet d'insertion socioprofessionnelle.

Pour faire cette évaluation, l'étude de cas a été retenue, chaque cas correspondant à un territoire où est implanté Solidarité jeunesse, généralement sous l'égide d'un Carrefour Jeunesse-emploi (CJE). En choisissant plusieurs territoires qui présentent des caractéristiques diverses au regard du niveau d'emploi, de la dynamique locale et de la prise en charge de problèmes particuliers, l'évaluation permet de recueillir des données sur l'implantation de Solidarité jeunesse et sur son fonctionnement au palier local, sans pour autant négliger le contexte régional.

Actuellement, six territoires ont fait l'objet d'une collecte de données tirées de diverses sources (*au niveau local* : intervenants² des CJE³, jeunes⁴, agents de SR et d'EQ, gestionnaires CJE, SR, EQ, partenaires externes; *au niveau régional* : gestionnaires SR, EQ, représentants du

1. Ce texte est tiré du *Rapport préliminaire sur le développement de pratiques partenariales favorisant l'insertion socio-professionnelle des jeunes. L'évaluation externe du projet Solidarité jeunesse* rédigé par l'équipe d'évaluation externe de Solidarité jeunesse (Céline Bellot, Nicole Dallaire, Sonia Desmarais, Martin Goyette, Christine Lefebvre, Jean Panet-Raymond et Jean-François René).

2. Le terme *intervenant* représente à la fois des intervenantes et des intervenants.

3. Le terme CJE inclut également les organismes non-CJE, dispensateurs de PSJ...

4. Le terme jeune est utilisé de manière neutre et peut évoquer autant des jeunes filles que des jeunes hommes.

milieu socio-économique, socio-sanitaire, etc.) et qui ont été recueillies à l'aide de nombreux instruments (entrevues avec les personnes, entrevues téléphoniques, groupes d'intérêt, fiches sociodémographiques, observations, analyse documentaire).

Ces données ont généralement permis de circonscrire et de comprendre l'intervention qui a eu cours durant l'an 1 de Solidarité jeunesse. Il est fort probable que des modifications aux interventions étudiées aient déjà été appliquées. À l'étape de validation des études de cas, nous pourrions bonifier nos résultats et analyses et prendre en compte les ajustements locaux apportés depuis notre collecte de données. À cet égard, le rapport final permettra de comprendre le fonctionnement de Solidarité jeunesse pendant ses deux années de fonctionnement.

QUELQUES CONSTATS

L'intervention et la réponse aux besoins

Deux trajectoires semblent émerger après vérification auprès des jeunes. Selon les intervenants rencontrés, une première trajectoire rassemblerait le plus grand nombre de jeunes, où l'arrivée à l'assistance-emploi (et par la suite à Solidarité jeunesse) s'inscrit dans une succession de difficultés que les jeunes ont éprouvées souvent tout au long de leur vie, et une seconde où les jeunes considèrent leur arrivée à l'aide de dernier recours comme un « accident » causé par un événement particulier (perte d'emploi, déménagement, rupture amoureuse, mauvaise orientation scolaire ou professionnelle).

Pour les jeunes qui ont suivi la première trajectoire, Solidarité jeunesse apparaît comme un « espace » de prise en charge devant leur permettre de faire le point et de travailler sur leurs difficultés personnelles ainsi que d'apprendre à mieux se connaître et se reconnaître. Loin du marché de l'emploi ou d'une démarche de qualification, ces jeunes ont d'abord et avant tout besoin d'être en relation avec des intervenants dans la mesure où leur réseau social naturel ne parvient pas à les soutenir et à les accompagner dans le processus d'insertion socio-professionnelle. Il s'agit d'augmenter leur confiance en soi, leur estime de soi, afin qu'ils entreprennent une démarche d'insertion.

L'importance des difficultés de ces jeunes peut profondément influencer sur les résultats obtenus dans la mesure où la période intensive d'intervention ne couvre que treize semaines. Selon plusieurs intervenants, si certains jeunes arrivent avec un désir de changement, la plupart ne pensent pas en être capables, d'où l'importance pour les intervenants de montrer à ces jeunes leurs forces et leurs faiblesses, mais aussi tout leur potentiel. Compte tenu de leur situation, ces jeunes ont accès le plus souvent à des emplois sous-qualifiés et précaires qui vont peu les valoriser. Ils ne parviennent pas, à l'intérieur du temps consacré à l'intervention, à résoudre ou dépasser l'ensemble de leurs difficultés. De plus, si ces jeunes se sont lancés dans l'action, c'est généralement pour une courte durée.

Pour le groupe qui s'inscrit dans la deuxième trajectoire, la situation s'avère fort différente. Il s'agit de jeunes qui ont eu des expériences de travail, une scolarité continue, peu de difficultés familiales. Un événement est venu fragiliser leur parcours de vie en créant une rupture au point de les conduire à l'aide de dernier recours. Solidarité jeunesse devient dès lors un tremplin qui leur permet de revenir en force et de s'inscrire dans un processus de qualification les menant vers un emploi qui correspond davantage à leurs intérêts.

Quant à la nature de l'intervention, d'importantes variations sont observées. Certaines ressources offrent un parcours très structuré, doublé d'une présence obligatoire à toutes les activités ou presque. À l'opposé, d'autres font vivre la phase intensive de façon plus souple, voire presque informelle. Le contenu des activités comporte également d'importantes nuances. Tous ne mettent pas l'accent sur les mêmes éléments de formation, particulièrement au sujet des activités de groupe.

Le plan d'action se construit graduellement à travers les rencontres individuelles, la lecture des besoins des jeunes et en fonction de l'évaluation que fait l'intervenant du réalisme de la démarche envisagée. Il tient compte de la situation personnelle du jeune (compétences, liens, adaptation) et de la situation du marché du travail. La lecture du marché du travail faite par Emploi-Québec et les ressources dont elle dispose sont également prises en compte dans les interventions, ce qui engendre des disparités importantes dans les plans d'action. Dans bien des cas, le plan d'action s'inscrit dans une perspective à court terme qui vise une démarche immédiate de la part du jeune.

Les assouplissements apportés à Solidarité jeunesse quant à l'éventail de professions admissibles ont fait en sorte que, dans certains territoires, plusieurs jeunes qui étaient exclus sont dorénavant soutenus financièrement pour leur retour aux études dans le domaine de leur choix. Dans d'autres territoires, cela n'a pas été le cas : plusieurs intervenants d'une région ignoraient l'existence même de cette nouvelle marge de manœuvre de sorte qu'ils ne l'ont pas utilisée.

En ce qui a trait au suivi après la phase intensive, les intervenants s'efforcent de faire des relances téléphoniques, mais leur fréquence est très variable. Un minimum d'un appel par mois est évoqué mais, dans les faits, l'intervalle est ordinairement beaucoup plus long. Le contenu du suivi se résume le plus souvent à savoir ce que devient le jeune, à connaître les démarches qu'il accomplit. Dans quelques cas seulement, le jeune rencontre l'intervenant pour poursuivre un travail sur ses difficultés personnelles ou son orientation. Les difficultés psychosociales semblent peu abordées lors de cette période.

Plusieurs intervenants s'appuient sur la conviction que les jeunes vont appeler s'ils en ressentent le besoin. Or, on remarque que des jeunes ayant des problèmes psychosociaux importants ou errant dans leurs démarches d'insertion n'appellent pas, tout en se montrant ouverts aux appels des intervenants. Enfin, certains vont donner signe de vie après de longs mois, alors qu'ils se sentent prêts à franchir une nouvelle étape dans leur processus. Les intervenants manifestent de l'insatisfaction devant la qualité du suivi qu'ils sont en mesure d'effectuer, en raison notamment de leur surcharge de travail mais aussi de la mobilité des jeunes qui exige un travail de « fin limier » pour les retracer lors du suivi.

Le portrait de la trajectoire des jeunes à cette étape est très diversifié. Une partie des jeunes sont occupés à concrétiser leur plan d'action. Ils ont trouvé des intérêts, ils se sentent « branchés » et plusieurs d'entre eux sont inscrits dans un parcours de qualification qui se déroule sans trop de difficultés. Cependant, pour plusieurs autres jeunes, l'étape du suivi en est une d'errance, d'incertitudes et d'inconfort. Le suivi de certains jeunes s'avère en fait très difficile compte tenu du changement continu de statut en très peu de temps. On assiste à une succession de périodes d'études, d'activités d'insertion, d'emplois à court terme et d'inactivité, accompagnées d'une diversité de mesures offertes par Emploi-Québec, voire de retours ponctués à l'aide de dernier recours. Les motifs qui ont présidé aux décisions concernant l'octroi des mesures sont en outre difficiles à cerner, ainsi que les passages d'une institution à l'autre. Les propos des intervenants comme ceux des jeunes sont plutôt vagues à cet égard.

Le partenariat

Un premier élément ressort constamment : l'arrimage et la collaboration entre les trois partenaires que sont les organismes jeunesse, la Sécurité du revenu et Emploi-Québec furent difficiles, mais on note partout une amélioration. On ne s'entend pas toujours sur les moyens, mais on partage un objectif commun d'aider les jeunes à s'en sortir et à devenir autonomes.

Quant au partenariat élargi avec les autres ressources du milieu, il apparaît que le lancement très médiatisé de Solidarité jeunesse ait suscité plusieurs participations qui sont toutefois demeurées symboliques : il s'est avéré difficile de les mobiliser autour de collaborations concrètes. Une certaine déception demeure un peu partout face à cette baisse de synergie. Toutefois, plusieurs CJE et autres organismes jeunesse qui offrent Solidarité jeunesse cultivent une ouverture avec les secteurs public, privé et communautaire, mais la réussite est très variable. Il existe peu de partenariats formels et structurants. On compte davantage de collaborations informelles et utilitaires qui sont des échanges de services en matière notamment de formation ou d'information, voire de soutien propre à un jeune. On ne trouve pas une vision globale du développement des jeunes et de leur milieu.

Parmi les collaborations avec les ressources du milieu, on peut en définir certains types qui reviennent plus souvent :

- Les relations avec les milieux institutionnels publics sont très fréquentes, ainsi qu'avec le milieu de l'éducation et de la formation professionnelle. Les jeunes dirigés vers ces ressources sont nombreux et il y a des antécédents de collaboration entre les CJE et Emploi-Québec et les milieux de l'éducation.
- Avec les CLSC, les liens sont plus rares, malgré une volonté exprimée d'en avoir plus. Les CJE soulignent souvent la difficulté d'avoir accès aux services des CLSC à cause de l'achalandage et non en raison de la fermeture du personnel des CLSC. On doit souligner aussi la collaboration de plusieurs CLSC aux tables de concertation jeunesse et pauvreté, et la disponibilité des cliniques jeunesse pour les problèmes de MTS, grossesse, etc.

- Les centres locaux de développement (CLD) ou les corporations de développement économique communautaire (CDEC) sont présents de façon très variable selon les milieux. Si quelques-uns semblent peu sensibilisés aux jeunes, d'autres apparaissent comme de véritables leaders en cette matière, étant sensibilisés aux jeunes, à l'exode des jeunes en milieu rural et à l'importance de la place des jeunes. Les CLD peuvent également favoriser les rapports entre les CJE et les entreprises.
- Les liens avec les entreprises privées sont souvent peu développés. L'entente entre le gouvernement du Québec et les chambres de commerce a suscité beaucoup d'espoir, mais elle a engendré aussi beaucoup de déceptions. L'entente a heurté d'autres ententes locales et des collaborations de longue date. De plus, les conditions difficiles de cette entente n'ont pas donné les fruits escomptés et plusieurs ententes locales n'ont donné aucun résultat concret et n'ont pas été renouvelées pour l'an II. Cependant, certaines régions ont mis énormément d'énergie à tisser des liens avec les entreprises. Si elles ont réussi à avoir des appuis formels, elles n'ont pas pour autant réussi à placer des jeunes, sauf dans quelques régions où, par exemple, les chambres de commerce siègent au Comité local de suivi (CLS).
- On compte un bon nombre de collaborations avec des entreprises d'insertion qui accueillent des jeunes. Le défi à relever dans ces situations est que l'encadrement et le suivi du CJE et de l'entreprise d'insertion soient bien arrimés. Dans plusieurs cas, cela signifie un suivi moindre de la part du CJE. On souligne ici l'importance pour le jeune de ne pas se sentir abandonné.
- Certains milieux sont davantage pourvus d'organismes communautaires et une longue tradition communautaire permet des collaborations nombreuses, notamment pour assurer la transmission de l'information aux jeunes lors de la phase intensive, ou pour soutenir et aider les jeunes à obtenir un logement, de l'aide alimentaire, à régler des dettes, etc.

LES ENJEUX

À ce stade de l'analyse des trajectoires des jeunes qui participent à Solidarité jeunesse, de l'intervention mise en œuvre et des rapports de collaboration qui se sont établis, des questions demeurent. Elles portent tant sur les résultats de l'intervention que sur les constats enregistrés.

Les enjeux de l'intervention

Les besoins des jeunes exigent sans doute de la part des intervenants une approche nuancée et des attentes différentes dans le travail de définition conjointe du plan d'action. La grande instabilité que connaissent certains jeunes est certainement source de doute, d'angoisse et de quête identitaire. Il importe alors de se demander si ces sentiments intenses vécus par les jeunes reçoivent toute l'attention requise. L'expertise pour aborder les difficultés psychosociales apparaît inégale.

L'intervention, qu'elle soit individuelle ou de groupe, est relativement dominée par un processus personnel, d'abord centré sur la connaissance de soi. On peut cependant se demander si une telle approche demeure toujours intimement liée aux besoins et demandes des jeunes ? Qui plus est, il semble que, dans la phase de suivi, les difficultés psychosociales sont peu abordées, bien qu'elles soient encore très présentes pour plusieurs jeunes. Cette période de suivi se limite trop souvent à savoir où est rendu le jeune. Il importe de considérer comment Solidarité jeunesse, dans sa période de suivi, pourrait considérer davantage les variations dans la trajectoire des jeunes, ainsi que les difficultés ou les situations d'échec.

On peut également se questionner sur l'utilisation que l'on fait du groupe dans le cadre de l'intervention du projet Solidarité jeunesse. On l'a vu, certains CJE utilisent parfois le groupe pour faire vivre des événements signifiants. Il ressort toutefois que le groupe devient rarement le tremplin à un projet ou à une action dans la collectivité. Il faut peut-être se demander ici s'il y a un rapport entre cet état de fait et la lecture que font plusieurs CJE des problèmes vécus par les jeunes du projet Solidarité jeunesse sur le marché du travail. Partent-ils de l'idée qu'il est possible d'agir seulement sur le déficit individuel d'employabilité, et qu'il faille ainsi favoriser l'adaptation des jeunes au contexte malgré les contraintes structurelles ? Si le fait de centrer sur les besoins et les demandes est vitale, quelle est l'adéquation véritable entre les besoins des jeunes et l'intervention ? Comment évalue-t-on leurs besoins ? Comment certains projets, qui sont plus structurés que d'autres, arrivent-ils véritablement à répondre aux besoins ? Dès lors, comment construire l'ensemble de ces maillages dans le cadre actuel ?

Il pourrait se dégager des pistes d'action qui renforceraient l'idée d'une intervention plus collective, qui viserait à favoriser une plus grande autonomie, un début d'entraide, un élargissement des réseaux et une prise en charge moins individuelle des solutions aux problèmes. Des projets à caractère culturel, social ou économique (création d'entreprises, événement socioculturel), en collaboration avec divers partenaires du milieu, pourraient donc être envisagés.

Les enjeux du partenariat

À l'heure actuelle, la collaboration avec les partenaires internes et les ressources du milieu ne permet pas de sortir d'une vision uniquement axée sur l'intervention individuelle. Elle ne génère pas une intervention structurante et concertée sur le chômage des jeunes qui ont une faible scolarité ou sur l'exode des jeunes plus scolarisés en milieu rural. Qui plus est, l'organisation des CLS dans leur quotidien pose encore des défis. Comment faire en sorte d'y associer plus de partenaires, de distinguer ce qui relève de la gestion et ce qui appartient à l'intervention ? Dans la gestion quotidienne des dossiers, on pourrait simplifier grâce à des contacts téléphoniques qui se font déjà. On pourrait ainsi donner du temps à un comité élargi qui deviendrait un lieu de réflexion visant à améliorer Solidarité jeunesse dans son fonctionnement quotidien et dans ses perspectives de développement social.

En améliorant les perspectives entourant le développement local et régional, on élargirait les partenariats structurants pour inclure les domaines de l'éducation, de la santé, du logement, du transport, de la culture, afin de définir une approche globale qui vise davantage qu'une insertion professionnelle. Sous cet angle, plusieurs questions apparaissent des plus pertinentes : comment peut-on favoriser une réelle vision du développement local qui fera une place aux jeunes ? Peut-on élargir la vision de l'insertion du jeune dans la société vers une société qui accueille les jeunes en leur faisant une plus grande place ?

**Département des fondements et pratiques
en éducation
UNIVERSITÉ LAVAL**

**Étude des déterminants
de l'insertion professionnelle auprès des jeunes
participant au projet Solidarité jeunesse**

**Recherche et présentation : Pierre Valois, Geneviève Fournier
et Nathalie Parent, octobre 2002**

Dans le cadre d'une étude visant à mieux connaître les déterminants de l'insertion professionnelle, des jeunes participant au projet Solidarité jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois ont été sollicités afin de remplir un questionnaire sur le sujet. Entre le 15 avril et le 15 août 2002, 501 jeunes qui venaient d'amorcer leur participation à Solidarité jeunesse ont été invités à souscrire à l'étude. De ce nombre, 446 ont retourné le questionnaire dûment rempli. Si le taux de participation est estimé à 87 %, l'échantillon final se limite toutefois à 70 % des jeunes qui sont inscrits à Solidarité jeunesse puisque 11 % ont été sollicités après le délai prescrit, 9 % ont quitté le projet au cours de leur première semaine et 3 % vivaient des problèmes personnels trop importants (consommation de drogues, viol, itinérance, etc.) ou des difficultés trop grandes en lecture pour être sollicités. L'échantillon final se compose ainsi de 371 jeunes (204 de sexe féminin et 167 de sexe masculin) de 18 à 24 ans (une moyenne d'âge de 18,87 ; é.-t. = 1,59).

CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES

Au moment de leur arrivée à Solidarité jeunesse, les jeunes présentent des difficultés scolaires et personnelles qui rendent difficile leur insertion professionnelle. Dans 80 % des cas, il s'agit de jeunes qui ne détiennent pas un diplôme d'études secondaires générales ou professionnelles. De plus, près de 85 % des jeunes ayant participé à l'enquête disent avoir tenté de résoudre au moins un problème personnel sérieux au cours de la dernière année, alors que 65 % en mentionnent deux et plus. Ces difficultés sont de diverses natures. Il s'agit notamment d'appliquer des modalités pour régler des dettes importantes (59 %), de fixer son lieu d'hébergement (54 %), de réduire sa consommation d'alcool ou de drogues (41 %), et de régler des problèmes avec la justice (27 %). À ces difficultés s'ajoute un isolement social flagrant vécu par le quart des jeunes interviewés : 11 % rapportent ne pas avoir d'amis, 8 % disent n'avoir aucun contact avec leurs parents et 7 % n'avoir ni amis, ni parents pour les aider.

INTENTIONS À L'ÉGARD DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Malgré les difficultés personnelles, 31 % des jeunes interviewés ont travaillé et étudié simultanément au cours de la dernière année, alors que 53,9 % ont soit occupé un emploi (39,6 %), soit étudié (14,3 %). Au début de leur participation à Solidarité jeunesse, 45 % d'entre eux souhaitaient retourner aux études et travailler en même temps, 33 % voulaient uniquement travailler, 18 % désiraient étudier à plein temps et 4 % n'avaient pas d'intentions bien définies face à leur avenir professionnel.

Une analyse plus fine des intentions professionnelles nous amène à constater qu'en plus des indécis, au moins 30 % des jeunes nourrissent des attentes qui apparaissent irréalistes face à leur avenir professionnel à court terme, croyant pouvoir aisément se trouver un emploi malgré leur manque de scolarité. Au regard des autres participants de Solidarité jeunesse, ces jeunes sont plus particulièrement habités par un faible sentiment d'efficacité personnelle, c'est-à-dire qu'ils se sentent peu capables de poursuivre des démarches ou faire des gestes à l'égard des études, laissant croire qu'ils doutent de leurs aptitudes à réussir.

Une proportion appréciable de jeunes qui souhaitent retourner aux études ont de grandes ambitions. Par exemple, ils mentionnent vouloir poursuivre des études universitaires dans des domaines comme le droit, la médecine, la psychologie, malgré les retards importants qu'ils ont accumulés au fil des années. Cependant, la majorité d'entre eux auront besoin d'aide pour mieux connaître le monde scolaire et mettre au point un projet d'études plus réaliste, qui tient compte à la fois des exigences du milieu, des champs d'intérêt, des forces et limites du jeune et de ses difficultés particulières.

DÉTERMINANTS DES INTENTIONS PROFESSIONNELLES

Dans la présente étude, six groupes de variables ont fait l'objet d'un examen attentif quant à leur rôle dans la motivation des jeunes à retourner aux études ou à se chercher un emploi. Le choix de ces variables a été déterminé à partir de la documentation scientifique sur le sujet, mais le contenu particulier du questionnaire rempli par les jeunes a été établi à partir des contenus qui ont émergé des groupes de discussion avec des jeunes participant à Solidarité jeunesse et de la consultation d'intervenants dans le domaine. Les variables considérées étaient les suivantes :

- les démarches d'insertion professionnelle antérieures;
- les croyances à l'égard de la recherche d'emploi;
- les barrières perçues au regard de la recherche d'emploi;
- le sentiment d'efficacité personnelle face à la recherche d'emploi et au retour aux études;
- la pression sociale afin de se chercher un emploi;
- la perception de soutien dans les démarches entreprises.

Somme toute, les résultats des analyses statistiques indiquent qu'environ 20 % à 26 % de la variance des intentions des jeunes à l'égard de l'insertion professionnelle peut être expliquée par les variables d'intérêt :

- Le sentiment d'efficacité personnelle joue un rôle positif et principal tant dans l'intention du jeune de retourner aux études que celle de se chercher un emploi.
- La pression sociale semble déterminante dans le choix du jeune, celui-ci s'orientant davantage vers le monde scolaire ou du travail selon les conseils de son entourage.

À partir de ces résultats préliminaires, il semble important que l'intervention privilégiée par Solidarité jeunesse vise à développer le sentiment de compétence personnelle des jeunes. De plus, compte tenu de l'isolement social noté chez plusieurs d'entre eux, la relation avec l'intervenant devient très importante, tout comme l'influence des pairs.

Somme toute, cette analyse met en évidence l'hétérogénéité des personnes inscrites à Solidarité jeunesse, soit l'intensité, la multiplicité et la complexité des difficultés auxquelles ces jeunes font face sur le plan personnel, scolaire ou professionnel. Rappelons que cette analyse n'a pas permis de faire participer les jeunes qui présentent des risques plus grands.

Ainsi, 3 % des jeunes qui ont été sollicités pour remplir le questionnaire n'ont pu le faire à cause de problèmes personnels trop importants (consommation de drogues, itinérance, violence) ou de difficultés graves d'apprentissage (problèmes de lecture importants).

En soi, la présente description des usagers de Solidarité jeunesse justifie à elle seule le bien-fondé d'un projet individualisé d'insertion professionnelle. Les résultats à venir devraient nous donner l'occasion, par une mesure à deux temps distincts après l'intervention, de circonscrire les acquis personnels des jeunes et les principaux déterminants permettant de mieux comprendre le processus d'insertion professionnelle des jeunes participant à Solidarité jeunesse.

Les enjeux s'avèrent importants dans la mesure où, grâce à une meilleure connaissance des facteurs qui facilitent ou rendent plus difficile l'insertion, il sera possible, s'il y a lieu, d'ajuster l'intervention et ainsi de mieux répondre aux besoins des jeunes.

**Direction générale adjointe de la recherche,
de l'évaluation et de la statistique
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE**

**Évaluation de Solidarité jeunesse :
principaux résultats de l'étude sur les effets
liés à l'insertion professionnelle**

Présentation : Hugues Tétreault, octobre 2002

L'étude menée au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale par la Direction de l'évaluation visait à mesurer les effets du projet Solidarité jeunesse sur l'intégration à l'emploi, la formation et la mise en mouvement de façon plus générale. Un sondage téléphonique a été réalisé auprès des participants inscrits au cours des six premiers mois (de novembre 2000 à avril 2001). Des données complémentaires sur la présence à l'assistance-emploi et sur la participation à des mesures ou activités d'Emploi-Québec ont été tirées des fichiers administratifs.

Deux groupes de référence ont aussi été sondés : des jeunes admis à l'assistance-emploi avant l'implantation du projet (août, septembre et octobre 2000) et d'autres jeunes ayant refusé de participer au projet (novembre 2000 à avril 2001). Ces deux groupes servent de base de référence. Des modèles statistiques permettent de contrôler une partie des différences entre ces groupes et le groupe de participants.

QUELQUES RÉSULTATS

Au cours de la période qui a suivi la phase intensive du projet (la période postparticipation est de dix à douze mois), les résultats sont les suivants :

- De façon globale, la mise en mouvement a touché la plupart des jeunes.

On observe que 86 % des jeunes ont été, à un moment ou l'autre, soit en emploi, en formation ou aux études ou ont participé à des mesures ou activités d'Emploi-Québec. Au moment du sondage, cette proportion était de 56 %. Ces taux sont plus élevés de près de dix points de pourcentage que ceux du groupe des jeunes qui ont refusé de participer.

- L'emploi a été la composante principale de la mise en mouvement et les jeunes de Solidarité jeunesse sont davantage en emploi que les autres groupes.

Les deux tiers (65 %) des jeunes ont occupé au moins un emploi (taux cumulatif). Dès le premier mois après la phase intensive, près du tiers des jeunes (30 %) étaient déjà en emploi. En moyenne, pour l'ensemble des jeunes, l'occupation d'un emploi a couvert 36 % de la période postparticipation.

Les jeunes de Solidarité jeunesse sont davantage en emploi après leur participation qu'avant (taux cumulatif de 65 % contre 56 %).

De plus, les taux cumulatifs et la proportion du temps en emploi sont supérieurs d'environ dix points de pourcentage comparativement à ceux des groupes de non-participants.

- Plusieurs emplois sont de courte durée.

Au moment du sondage, l'occupation d'un emploi (taux ponctuel) n'était plus que de 35 %. Comparativement au groupe des jeunes ayant refusé de participer, cette proportion était toutefois plus élevée de neuf points de pourcentage. Les jeunes ayant occupé au moins un emploi se répartissent comme suit : 59 %, un emploi, 27 %, deux emplois et 14 %, trois à cinq emplois. Lorsqu'il y a eu plus d'un emploi, la durée des emplois antérieurs à celui occupé lors du sondage a été en moyenne de 2,8 mois par emploi. Ce sont là des indices de la discontinuité des épisodes d'emploi.

- Après l'emploi, les études ou la formation constituent le choix le plus fréquent.

Plus du tiers (36 %) des jeunes de Solidarité jeunesse ont entrepris des études ou une formation (incluant la mesure de formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec) durant la période et 23 % poursuivaient leurs études au moment du sondage.

On ne constate pas de différences dans ces taux avec les groupes de non-participants pour cette composante.

- La formation générale au secondaire est la plus fréquente. Toutefois, Solidarité jeunesse semble accroître la part des jeunes en formation professionnelle au secondaire.

Selon le type de formation, on trouve principalement les proportions suivantes pour les jeunes de Solidarité jeunesse : 41 % en formation générale au secondaire, 19 % en formation professionnelle au secondaire, 11 % en formation technique au collégial. La comparaison avec les groupes de non-participants indique un déplacement d'environ dix points de pourcentage de la formation générale au secondaire au profit de la formation professionnelle au secondaire pour les jeunes de Solidarité jeunesse.

- Bien que moins fréquente que les deux autres composantes, la participation à des mesures ou activités d'Emploi-Québec autres que la mesure de formation a été importante.

Près de trois jeunes sur dix (29 %) ont participé à des mesures ou activités d'Emploi-Québec autres que la mesure de formation. Les mesures ou activités principales sont les suivantes : activités d'aide à l'emploi (40 %), services d'aide à l'emploi (15 %), Projets de préparation à l'emploi (12 %) et Subventions salariales (11 %). Au moment du sondage, 7 % des jeunes participaient à une mesure ou activité.

- Solidarité jeunesse a prévenu l'entrée à l'assistance-emploi de près de trois jeunes sur dix sur une base durable.

Parmi les jeunes de Solidarité jeunesse, 28 % n'ont eu aucune présence à l'assistance-emploi après la phase intensive sur une période moyenne de onze mois.

Près de trois jeunes de Solidarité jeunesse sur quatre ont eu recours à l'assistance-emploi après Solidarité jeunesse et la moitié d'entre eux y étaient présents au moment du sondage. De plus, le temps moyen passé à l'assistance-emploi a été de 54 % de la période observée lorsqu'on considère l'ensemble des jeunes de Solidarité jeunesse.

La comparaison avec les groupes de non-participants indique que le recours à l'assistance-emploi a été plus élevé de six à dix-sept points de pourcentage pour ces groupes, selon les indicateurs retenus.

La satisfaction des jeunes qui sont inscrits à Solidarité jeunesse est grande : 94 % se disent très satisfaits (50 %) ou satisfaits (44 %) du projet en général.

Les activités et aspects les plus satisfaisants (très satisfaits ou satisfaits) pour ceux qui y ont participé sont les rencontres individuelles avec l'intervenant jeunesse (98 %), l'encadrement et le soutien (95 %), le climat et l'ambiance (93 %), les activités sur les méthodes et techniques de recherche d'emploi (94 %) et les activités axées sur la connaissance de leurs forces et de leurs faiblesses (92 %).

Parmi les éléments moins satisfaisants, des jeunes ont mentionné avoir été trop laissés à eux-mêmes, que les activités ne correspondaient pas à leurs besoins, qu'on ne les a appelés qu'une seule fois lors du suivi, qu'ils n'ont pas eu suffisamment de rencontres individuelles ou que l'aide était insuffisante. Plusieurs auraient souhaité que le projet dure plus longtemps.

EN RÉSUMÉ

Les jeunes ayant participé à Solidarité jeunesse ont été principalement en emploi. D'autres sont aux études ou en formation ou participent à des mesures ou activités d'Emploi-Québec. On observe que bon nombre de jeunes ont cumulé plusieurs épisodes d'emploi et que ces épisodes sont de courte durée pour la majorité. Ce sont là des indices de la discontinuité des épisodes d'emploi. Par ailleurs, Solidarité jeunesse a prévenu l'entrée à l'assistance-emploi de près de trois jeunes sur dix, et ce, de façon durable. La présence à l'assistance-emploi à un moment ou l'autre au cours de la période demeure cependant le lot d'une proportion encore importante de ces jeunes. En comparaison avec des groupes de référence, les jeunes de Solidarité jeunesse sont donc davantage en emploi et moins à l'assistance-emploi.

Globalement, les résultats du sondage indiquent que l'insertion socioprofessionnelle de plusieurs de ces jeunes est un processus à long terme, qui se compose de va-et-vient, avec une autonomie financière toute relative. Ce sont là des indices que ces jeunes ont besoin de soutien, d'accompagnement sur une plus longue période, où l'on s'assure d'une continuité entre les différents acteurs qui ont à intervenir.